



ONU / Le royaume saoudien cherche des complices et des faux témoins

Par [Dr. Bachar al-Jaafari](#)

Mondialisation.ca, 19 décembre 2018

The Syrian Mission to the United Nations

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Nations Unies](#)

Analyses: [SYRIE](#)

Le 17 décembre 2018, l'Assemblée générale a adopté 53 résolutions sur recommandation de sa Troisième Commission, dont le nouveau Pacte mondial sur les réfugiés et la situation des droits de l'homme en Corée, au Soudan, en Iran, en Syrie... [].*

Le Dr Bachar al-Jaafari a dû, une fois de plus, réagir au discours de la délégation saoudienne concernant les droits de l'homme et la démocratie. Un discours qu'il avait qualifié de « blague » devant la même assemblée le 16 novembre dernier. Une blague qui n'a pas fini de mettre le monde à feu et à sang, avec la complicité de ladite communauté internationale menée par les États-Unis [NdT].

Monsieur le Président,

La délégation de mon pays renouvelle son refus catégorique du projet de résolution intitulé « Situation des droits de l'Homme en République arabe syrienne », tant du point de vue du fond que de la forme.

Concernant le contexte de la procédure, nous affirmons que le principal sponsor du projet - je parle de la délégation permanente de l'Arabie saoudite- est naturellement dépourvu des capacités juridique et morale l'autorisant à présenter un tel sujet où que ce soit en ce monde. Et nous croyons, en toute confiance et sincérité, qu'il est désormais urgent pour les États membres de sérieusement réfléchir à la situation désastreuse où nous nous trouvons aujourd'hui, d'autant plus que nous voyons des représentants de la dictature religieuse la plus dangereuse et la plus violente du monde nous présenter des projets de résolution portant sur les droits de l'homme en Syrie ; laquelle Syrie est à des années lumières de l'Arabie saoudite en matière de consolidation et de protection de ces droits.

Quant au contenu, c'est non seulement par principe que mon pays s'oppose à la politisation de l'article [relatif aux droits humains] et au recours de certains États Membres permanents à de tels projets de résolution visant d'autres États Membres, pour des raisons strictement politiques que nul n'ignore ; mais aussi, parce que ce contenu est déséquilibré et cherche à déformer les faits, ainsi que l'image du gouvernement syrien et de ses institutions légitimes.

En cela, il reflète la position du royaume d'Arabie saoudite et ses politiques destructrices à l'égard de mon pays, lesquelles reposent sur l'exploitation politique et militaire du

terrorisme extrémiste wahhabite, pour y semer le chaos, renverser le gouvernement, s'ingérer dans le processus politique ; notamment par violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ayant affirmé que ce processus appartient aux seuls Syriens, sans aucune ingérence étrangère.

Le résultat est que la famille régnante qui gouverne l'Arabie saoudite par le fil de l'épée, laquelle apparaît clairement sur son drapeau, et le pouvoir de la religion, lequel la renie, veut aujourd'hui utiliser les excédents monétaires du pétrole pour imposer une pression politique et une attraction financière sur cette Organisation des Nations Unies, afin de la pousser vers une voie menant à l'effondrement des règles et principes bien établis, et d'ébranler la confiance en sa crédibilité, son sérieux et son équilibre.

Plus clairement, aujourd'hui, les représentants du royaume d'Arabie saoudite veulent que vous soyez les complices et les faux témoins d'un projet de résolution réclamant des procédures et des traditions déjà enracinées en République arabe syrienne depuis des décennies et même des siècles -je parle d'élections, de Parlement, du rôle effectif de la femme, de la protection des journalistes et de la liberté de la presse- alors que leur pays n'a jamais connu, ni Parlement, ni Constitution, ni élections depuis sa création. En revanche, il connaît bien la répression des citoyens, l'oppression des femmes, des minorités religieuses, ethniques et des travailleurs étrangers. De plus, il a récemment découvert une nouvelle façon de jouir des droits humains : l'utilisation de ses résidences diplomatiques pour tuer et découper le corps d'un journaliste saoudien qui s'est opposé à la famille régnante.

D'où, une première question qui devrait traverser l'esprit de tout observateur de faits en rapport avec les droits humains : « Quand est-ce que l'Arabie saoudite aurait satisfait les justes revendications de son peuple écrasé sous le joug des « cheikheries » qui n'ont jamais entendu parler de Parlement ou de Constitution, tandis que dans leur milieu existe encore la honte venue des femmes, comme c'était le cas à l'époque préislamique de la « Jahiliya » où cette honte de leurs habitants les poussait à enterrer vivantes les filles nouveau-nées » ?

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Nous ne sommes pas naïfs. Nous savons parfaitement que la délégation permanente du royaume d'Arabie saoudite fut et restera une simple façade et un instrument aux mains de ceux qui ont soutenu et continuent de soutenir le terrorisme en Syrie. Il n'empêche que celui qui l'a poussée à présenter ce projet est menteur et hypocrite, car après avoir fait de l'Arabie saoudite la façade de l'agression contre la stabilité et la sécurité de mon pays pendant les huit dernières années, il lui a demandé de jouer ce même rôle au sein des Nations Unies, via la présentation de ce projet de résolution sur la situation humanitaire et la démocratie en Syrie.

Par conséquent, nous redoutons toujours que la majorité des États membres de cette Organisation ne s'engage dans cette farce que l'Histoire inscrira parmi les erreurs et les faux pas des Nations Unies.

Comment pourrait-il en être autrement, alors que nous voyons les représentants d'un État qui coupe les têtes dans ses propres rues sous prétexte d'appliquer des directives religieuses et, en même temps, réclament la démocratie chez un autre État comme la Syrie, profondément enracinée dans l'Histoire inverse depuis des milliers d'années ?

Parlant de mensonge et d'hypocrisie, nombre d'États ayant participé à la présentation de ce

projet de résolution, et je parle des gouvernements engagés dans les rangs de ladite Coalition internationale, ont également participé aux crimes les plus odieux, violant les droits humains en Syrie lorsqu'ils se sont associés aux opérations militaires illégitimes dirigées par les États-Unis, détruisant la ville de Raqqa et tuant des milliers de ses habitants dont les corps sont toujours sous les décombres, détruisant les ponts, les infrastructures, les centres pétroliers, les centrales électriques, les terres agricoles, les usines, les propriétés privées et publiques, allant jusqu'à voler les trésors archéologiques du patrimoine culturel des Syriens et à en faire commerce. Le tout, sous le prétexte fallacieux de la lutte contre le terrorisme !

Monsieur le Président,

L'adoption du projet de résolution saoudien constituera un précédent dangereux qui pourra être exploité contre n'importe quel État Membre à partir du moment où des gouvernements nantis d'une influence politique et d'un attrait financier décideront de s'en prendre à celui qui s'oppose à leur politique, leur hégémonie ou leur domination.

Mesdames et Messieurs,

Encore une fois, j'en appelle à votre méfiance et à votre prudence face aux pratiques anormales de certains États cherchant, via d'autres États, à politiser les mécanismes de protection des droits de l'homme et à les exploiter comme moyens de pression sur certains pays.

Prenant en compte ce qui précède, la République arabe syrienne considère le vote favorable à ce projet, présenté en tant que « projet saoudien », comme un acte hostile à son encontre. Elle n'hésitera pas à exercer ses droits souverains et à prendre ses dispositions contre les présentateurs et les partenaires de ce projet, de telle sorte qu'ils soient écartés de toute contribution ou rôle dans le processus politique réservé aux Syriens et toute participation aux efforts de reconstruction.

Nous sommes conscients, Mesdames et Messieurs, que certains gouvernements sont obligés de ménager le royaume d'Arabie saoudite pour des raisons politiques ou des considérations économiques. Ils peuvent continuer à le ménager en se taisant sur son registre débordant d'exactions contre les droits de l'homme pour ce qui les concerne ou le concerne, mais ils n'ont pas à le faire aux dépens de mon pays, de l'avenir de son peuple et de ses attentes de liberté et d'indépendance.

Par conséquent, la délégation de mon pays demande à nouveau de procéder à un vote enregistré et j'encourage les États Membres à voter contre ce projet.

Pour conclure, Monsieur le Président, je félicite l'Arabie saoudite et les États arabes, ayant parrainé ce projet de résolution, de l'intégration d'Israël sur leur liste. Un fait qui confirme les attendus de l'Arabie saoudite. Une alliance israélo-saoudienne qui révèle la nature et l'identité du projet.

Merci Monsieur le Président

Dr Bachar al-Jaafari

17/12/2018

Transcription et traduction par Mouna Alno-Nakhal

Source : Vidéo / [The Syrian Mission to the United Nations](#)

<https://www.youtube.com/watch?v=TPbqsSYogAA>

[*] Sur recommandation de sa Troisième Commission, l'Assemblée générale adopte 53 résolutions, dont le nouveau Pacte mondial sur les réfugiés

<https://www.un.org/press/fr/2018/ag12107.doc.htm>

NB : Nous regrettons de ne pas avoir réussi à trouver en quoi ce projet de résolution adopté le 17 décembre (par 111 voix pour, 15 voix contre et 55 abstentions, selon la source ci-dessus) diffère de celui adopté le 16 novembre 2018 (106 voix pour, 16 voix contre et 58 abstentions). Mais les deux projets sont de la même veine.

La source originale de cet article est The Syrian Mission to the United Nations
Copyright © [Dr. Bachar al-Jaafari](#), The Syrian Mission to the United Nations, 2018

Articles Par : [Dr. Bachar al-Jaafari](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca